

201		0475491624		1	EUR	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	A-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **European Geriatric Medicine Society**

Forme juridique: Association internationale sans but lucratif

Adresse: Clos Chapelle-aux-Champs

N°: 30

Boîte: 3037

Code postal: 1200 Commune: Woluwe-Saint-Lambert

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0475491624

DATE **06/04/2022** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS EN **EUROS**

approuvés par l'assemblée générale du

19/09/2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2022

au

31/12/2022

Exercice précédent du

01/01/2021

au

31/12/2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 7

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: A-asbl 6.1.1, A-asbl 6.1.2, A-asbl 6.1.3, A-asbl 6.2, A-asbl 6.3, A-asbl 6.4, A-asbl 6.5, A-asbl 6.6, A-asbl 6.7, A-asbl 7, A-asbl 8

Cornel Christian Sieber
Président du Conseil d'Administration

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

PETROVIC Mirko

Jacob van Arteveldestraat 22

9050 Gentbrugge

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2018

Fin de mandat: 31-12-2023

Administrateur

CHRISTIAN SIEBER Cornel

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2022

Fin de mandat: 31-12-2023

Président du Conseil d'Administration

BENETOS Athanasios

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2022

Fin de mandat: 31-12-2023

Administrateur

JOSÉ TARAZONA SANTABALBINA Francisco

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2020

Fin de mandat: 31-12-2023

Administrateur

WISSENDORF EKDAHL Anne

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2020

Fin de mandat: 31-12-2023

Administrateur

CHERUBINI Antonio

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2022

Fin de mandat: 31-12-2023

Administrateur

MASUD Tahir

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2022

Fin de mandat: 31-12-2024

Administrateur

DUQUE Sofia

Clos Chapelle-aux-Champs 30 box 3037

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2020

Fin de mandat: 31-12-2023

Administrateur

N°	0475491624	A-asbl 3.1
----	------------	------------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>970 977,85</u>	<u>1 063 950,43</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41		
Créances commerciales		40		
Autres créances		41		
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	970 977,85	1 063 950,43
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	970 977,85	1 063 950,43

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>970 977,85</u>	<u>1 063 950,43</u>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13	970 977,85	1 063 950,43
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	6.2	16		
Provisions pour risques et charges		160/5	0,00	0,00
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4	0,00	0,00
Etablissements de crédit, dettes de location financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	0,00	0,00
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	0,00	0,00
Fournisseurs		440/4		
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	0,00	0,00
Charges fiscales		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	970 977,85	1 063 950,43

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-89 949,48	129 178,69
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-89 949,48	129 178,69
Produits financiers	6.4	75/76B	81,32	36,58
Produits financiers récurrents		75	81,32	36,58
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	3 104,42	319,45
Charges financières récurrentes		65	3 104,42	319,45
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-92 972,58	128 895,82
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-92 972,58	128 895,82
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-92 972,58	128 895,82

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)			
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9906	-92 972,58	128 895,82
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	(9905)	-92 972,58	128 895,82
	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791	92 972,58	0,00
Affectation aux fonds affectés et autres réserves	691	0,00	128 895,82
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)		

RÈGLES D'ÉVALUATION

Général

L'association a opté pour la tenue d' une comptabilité simplifiée où les charges et produits sont enregistrées respectivement lors de leur paiement ou de leur réception. Les avoirs et dettes sont quant à eux repris, conformément à l'article 3:184 de l'Arrêté Royal d'exécution du Code des sociétés et associations (AR/CSA), dans un état du patrimoine établi à la date de clôture de l'exercice. Cet état du patrimoine reprend l'ensemble des dettes, des avoirs, des droits et des engagements de l'association.

Avoirs

Investissements

Les immeubles, les machines, le mobilier et le matériel roulant qui appartiennent à l'association sont repris dans l'état du patrimoine à leur valeur historique d'acquisition. Si le conseil d'administration décide de reprendre le bien à sa valeur de marché, l'information sera clairement indiqué dans l'annexe.

Les immeubles, les machines, le mobilier et le matériel roulant qui n'appartiennent pas en pleine propriété à l'association ne doivent être repris dans l'état du patrimoine que s'ils sont significatifs. Lorsque le conseil d'administration estime que certains de ces avoirs ne revêtent pas un caractère significatif, il s'en justifie dans l'annexe. Les avoirs difficilement évaluables sont indiqués pour mémoire dans l'état du patrimoine et font l'objet de mentions appropriées dans l'annexe.

Créances

L'état du patrimoine reprend les créances à leur valeur nominale historique.

Placement de trésorerie et liquidités

Les placements de trésorerie ainsi que les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale. Les comptes en devise sont convertis en EURO en prenant le taux à la date de clôture comme référence.

Dettes

Dettes

Sous cette rubrique sont reprises les dettes financières, à l'égard des fournisseurs et des membres ainsi que les dettes fiscales, salariales et sociales. Les dettes doivent, d'une part, être reprises à leur valeur nominale et, d'autre part, refléter les dettes existantes à la date d'inventaire.

Les dettes en devises sont quant à elles converties en EURO en prenant le taux à la date d'inventaire comme référence.

Résultat reporté

Sous cette rubrique, est inscrit soit le montant des bénéfices ou des pertes de l'exercice et des exercices antérieurs.

Droits et engagements

Les droits et les engagements, qui sont susceptibles d'avoir une influence importante sur la situation financière de l'association, doivent être mentionnés dans l'état du patrimoine. Lorsque ces droits et engagements ne sont pas susceptibles d'être quantifiés, ils font exclusivement l'objet de mentions appropriées dans l'annexe.

Travail bénévole

Conformément à la législation comptable en vigueur, le travail bénévole n'est pas enregistré dans la comptabilité car aucune dépense n'est effectuée, sauf si le travail du bénévole augmente de manière sensible la valeur des bâtiments et du matériel. Dans ce cas, il en sera tenu compte dans l'état du patrimoine.

CONTROLES

Nom Client: European Geriatric Medicine Society

Exercice comptable: 01/01/2022 - 31/12/2022

Devise: EUR

Schéma: A

CONTRÔLES DES SIGNES

Aucune erreur n'a été constatée lors des contrôles des signes

CONTRÔLE DES SECTIONS ENREGISTRÉES

Il n'y a pas d'explications sans une étoile contenant des données.

CONTRÔLES LEGAUX

Les comptes annuels sont conformes aux contrôles légaux.

CONTRÔLES ADDITIONNELS

Les comptes annuels sont conformes aux contrôles supplémentaires.

CÔNTROLES DANS LE BILAN SOCIAL

Les comptes annuels sont en conformité avec les contrôles de la BNB sur le bilan social.

REMARQUES COMPTABLES

Date de l'assemblée générale dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice

Les comptes annuels doivent être approuvés par l'assemblée générale dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, sauf exception.

Date de fin de l'exercice	Date d'assemblée générale
31/12/2022	19/09/2023

Date d'approbation des comptes annuels par l'assemblée générale

Les comptes annuels ne peuvent être soumis qu'après approbation par l'assemblée générale, sauf exception.

Cornel Christian Sieber

Francisco José Tarazona Santabalbina